

# Sécurité à l'école

- **Circulaire « Sorties scolaires » du 16/07/2024**

Une nouvelle circulaire est parue au **BO n°30 du 25 juillet 2024** sur **l'organisation des sorties scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics** alors que la précédente circulaire du même nom était entrée en vigueur à sa publication au **BO n°30 du 29 juin 2023**, soit un an auparavant.

A une première lecture rapide, difficile de voir les changements, les textes semblent identiques mais comme cela est impossible, stratégiquement, les annexes pouvaient montrer quelque évolution. C'est effectivement, au niveau du taux d'encadrement des élèves de maternelle, qu'un changement majeur est apparu :

***« à l'école maternelle, l'enseignant, accompagné d'un adulte, peut se rendre avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe. Au-delà de 24 élèves, la présence d'un adulte supplémentaire est recommandée » ;***

Néanmoins, la lecture comparative en mot à mot laisse apparaître un ajout dans le texte à la partie 1.3.  
**« La sécurité des déplacements ».**

# Sécurité à l'école

- Circulaire « Sorties scolaires » du 16/07/2024
- « PPMS unifié »

The screenshot displays a digital dashboard titled "Sécurité Bas-Rhin R21 - 1er degré" with the subtitle "Circulaire 'sécurité' et documents en vigueur pour la rentrée 2021-2022". The dashboard is organized into several columns, each with a header and a list of documents or resources:

- Notes et documents "sécurité"**: Includes "Les Assistants de prévention de Circonscription (APC)" from the Académie de Strasbourg and "Référentiel du directeur d'école".
- Attentat-Intrusion**: Includes "RETour d'Expérience Attentat-intrusion" (1 exercice minimum à réaliser avant la Toussaint) and "Memento Attentat-intrusion".
- Risques majeurs**: Includes a document to be completed and sent to the prevention officer, and "RETour d'Expérience Risques majeurs" (1 exercice minimum à réaliser dans l'année).
- Incendie**: Includes a PDF for fire evacuation exercises and "RETour d'Expérience Incendie" (3 exercices à réaliser dans l'année).
- Registres - SST et DGI**: Includes "Fiche réflexe 'directeur'" and "Fiche réflexe 'agent'".
- DUER**: Includes the "Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)" (XLS) and a "Vidéo explicative DUER".

# Sécurité à l'école

- Identification des écoles en lien avec l'enquête menée en 2023/24 (25% des écoles)**
- Elaboration du PPMS unifié avec un accompagnement de l'APC et/ou de la CPD**
- Pour les autres, PPMS AI et PPMS RM (anciennes versions) : à mettre à jour puis à envoyer par mail à la CPD et à l'APC**
- Échéances:**
  - Rédaction du PPMS unifié ou mise à jour avant les congés de la Toussaint.
  - Exercice AI à effectuer avant le 18 octobre 2024
  - Exercice RM avant les vacances d'hiver (Diversifier les scénarios)
  - Exercice incendie : 2 exercices obligatoires dans l'année (le 1<sup>er</sup> en septembre)
- Padlet:** PPMS AI et RM et ajout d'un onglet PPMS annexes:  
<https://padlet.com/laurenceoswald1/k1sy2b32j1632qw6>

# Sécurité à l'école

Réagir en cas de risques majeurs et de menaces

